

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU mercredi 12 juin 2024 à 18H45

L'an deux mil vingt-quatre le 12 juin, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur PERLUMIERE Philippe, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : treize

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 13

PRESENTS : M. PERLUMIERE Philippe, Mme BROUX Marie-Pierre, M. FAILLY Jean-Pierre, Mme CAPPELLE Carline, Mme YON Sylvie, M. STEINER Cyril, Mme SIMONNET Florence, M. LAFAYE Jérôme, M. BOURRAT Guy, Mme PERLUMIERE Pauline, lesquels forment la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. LAFAYE Jérémy, (Pouvoir à Jean-Pierre FAILLY), M. ET-TABTI Omar (Pouvoir à Cyril STEINER) M. ESCLAFIT Christophe, (Pouvoir à Pauline PERLUMIERE)

Secrétaire de séance : Mme BROUX Marie-Pierre

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2024 est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- Délibération SDE
- Approbation des statuts de l'ATD
- Délibération Zones d'accélération des Énergies renouvelables
- Fiches financières
- Travaux RD 38
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour. La présentation des fiches financières se faisant immédiatement par la présence de M. DEVANÇAY, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques qui permet un exposé de ces fiches qui ont été reçues récemment.

Fiches financières

Monsieur DEVANÇAY dresse le portrait financier de la commune. Il souligne que la commune perçoit moins d'impôts que les communes de la strate équivalente (500 à 2000 habitants). Ce ne sont pas les taux qui en sont l'explication mais les bases d'imposition qui sont plus faibles. En contrepartie la commune présente des dépenses qui sont plus faibles que les communes équivalentes. Cela permet de dégager une capacité d'autofinancement importante.

Le fonds de roulement est très important et permet de financer de l'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

La dette représente 7 mois de la capacité d'autofinancement ce qui est très faible. On définit une dette faible en dessous de trois ans et une dette moyenne entre 3 et 7 ans. La commune pourra recourir à l'emprunt si elle en a besoin pour des investissements futurs.

M. DEVANÇAY souligne l'excellente santé financière de la commune qui s'améliore depuis les trois dernières années.

Monsieur le Maire remercie M. DEVANÇAY de sa présence et de ses explications claires s'agissant du budget.

Délibérations SDE RD 38

Monsieur le Maire présente le devis du SDE pour le remplacement de l'éclairage public sur la portion de la voirie en réfection de sécurité RD 38.

Le montant des travaux est de 38 121 euros.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Monsieur le maire présente le devis d'effacement des réseaux sur la même partie de la RD 38.

Le montant est de 30 976.19 euros.

Le conseil approuve à l'unanimité

Délibération ATD 24

Monsieur le Maire présente les statuts de l'Agence Technique Départementale. Les fonctions qui lui sont conférées et qui permettent aux communes d'avoir un soutien technique et administratif non négligeable au quotidien.

Le Conseil approuve les statuts à l'unanimité.

Délibération ZAEnR Zones d'accélération des énergies renouvelables.

Monsieur le Maire présente les zones concernées les délaissés d'autoroute, les zones d'activités et une zone potentielle en agrivoltaïque.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Point travaux route de Villamblard

L'entreprise a eu quelques difficultés pour trouver les raccordements de sortie des eaux pluviales des parcelles pour les raccorder au nouveau réseau. Dans l'ensemble, la quasi-totalité est maintenant raccordée.

Un raccordement de gaz doit être modifié pour permettre le passage des évacuations pluviales.

Le conseil départemental, après des études, a approuvé une enveloppe de 30 000 euros supplémentaires pour renforcer la structure de la voirie

QUESTIONS DIVERSES

Descente de gouttières de l'église : Monsieur le Maire présente le devis pour le remplacement des descentes de dalles de l'église ; le montant est de 2797.99 €. Un vol qui a des conséquences, comme celui des plaques de rue, sur les finances communales.

Commande Minibus : La commande du minibus pour le transport des personnes isolées a été passée. On espère une participation d'entreprises à son financement par le biais d'un affichage publicitaire.

Radars Pédagogiques : Le devis a été signé pour l'achat de radars pédagogiques au niveau de l'école afin d'apporter une sécurité supplémentaire au regard des accidents qui se sont produits. Leur fonctionnement ne sera pas continu pour éviter l'accoutumance et l'oubli des conducteurs passant quotidiennement. Ils pourront éventuellement être déplacés en dehors des périodes scolaires sur d'autres secteurs présentant une vitesse inappropriée en dehors des périodes scolaires.

Une réparation de l'allumage du deuxième four de la salle des fêtes a été programmée.

Stationnement : Suite à des plaintes récurrentes et d'un courrier qui n'a pas été suivi d'effet, l'implantation d'un panneau interdiction de stationner sera implanté route du comice 30 m avant le carrefour avec la route de la Bascule.

Il faut signaler que de plus en plus de véhicules stationnent sur les voies communales et leurs accotements. La largeur des voies n'est pas suffisante et entraîne souvent des dégradations au niveau des rives ce qui a une incidence financière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.



SIGNATURES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Noms	Prénoms	Pouvoir donné à	Emargement	Motif non émargement
M.PERLUMIERE	Philippe			
Mme BROUX	Marie-Pierre			
M. FAILLY	Jean-Pierre			
Mme CAPPELLE	Carline			
M. STEINER	Cyril			
SIMONNET	Florence			
LAFAYE	Jérôme			
LAFAYE	Jérémy	M. FAILLY		
ESCLAFIT	Christophe	Mme PERLUMIERE		
BOURRAT	Guy			
ET-TABTI	Omar	M. STEINER		
PERLUMIERE	Pauline			
YON	Sylvie			